

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 07 /AONO/ADC/CIPM/2026 DU 08 / 06 /2026

POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) PARE-FEU DE NOUVELLE GENERATION ET LA MUTUALISATION DES LIENS DES COMPAGNIES AERIENNES DANS LES AROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET DE YAOUNDÉ-NSIMALEN

FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.
IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. EXERCICE 2026 et suivant, Ligne : 9010103

1) Objet

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert relatif à l'acquisition de deux (02) pare-feu de nouvelle génération et la mutualisation des liens des compagnies aériennes dans les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen.

2) Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur :

- ✓ La fourniture l'installation, la configuration et la mise en redondance avec les pare-feu existants de deux (02) pare-feu de nouvelle génération avec des fonctionnalités avancées comme : la mise en place des réseaux privés virtuels, la détection d'intrusion, la prévention d'intrusion, le contrôle actif des malwares;
- ✓ La configuration des pare-feu nouvelle génération : Routage, VPN, Access Lists, Sécurité ;
- ✓ La mise à niveau des configurations des deux anciens pare-feu présents sur les sites de Douala et Yaoundé-Nsimalen ;
- ✓ La fourniture de deux (02) licences Threat Defense Threat, Malware and URL pour une durée de 3 ans ;
- ✓ La fourniture de deux (02) licences pour la prévention d'intrusion IPS pour une durée de 03 ans ;
- ✓ La fourniture de deux (02) licences pour VPN Site-to-Site et SSL ;
- ✓ Les formations Fundamentals en FIREWALL THREAT DEFENCE and INTRUSION PREVENTION (SFWIPF) et Advanced TECHNIQUES for FIREWALL THREAT DEFENCE and INTRUSION PREVENTION (SFWIPA).

Les détails sont contenus dans le descriptif des fournitures du Dossier d'Appel d'Offres.

3) Allotissement

Les fournitures ne sont pas subdivisées en lots.

4) Coût prévisionnel

Le cout prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **cent vingt-sept (127 000 000) millions de F CFA TTC.**

5) Délai de livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les fournitures soient livrées dans un délai de **huit (08) mois**. Toutefois un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6) Participation

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun, spécialisées dans la fourniture des équipements de réseaux de type routeur ou pare-feu de nouvelle génération justifiant d'une expérience avérée dans ce domaine.

7) Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2026, et suivant ligne 9010103.

8) Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne. ✈

9) Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives sous peine de rejet, un cautionnement de soumission acquitté à la main, timbré au tarif en vigueur, délivré par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des Finances, accompagné du récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et de Consignations (CDEC) et portant la mention manuscrite de l'établissement émetteur d'un montant de **deux millions cinq cent quarante mille (2 540 000) FCFA**.

Le cautionnement de soumission devra être valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de remise des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10) Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., **porte 0104**, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

11) Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent vingt-cinq mille (125 000) F CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP » ouvert dans les agences **BICEC : Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, NGAoundéré, Garoua et Maroua**.

12) Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **08 / 07 / 2026** à **13 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 07 /AONO/ADC/CIPM/2026 DU 08 / 06 / 2026

POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) PARE-FEU DE NOUVELLE GENERATION ET LA MUTUALISATION DES LIENS DES COMPAGNIES AERIENNES DANS LES AROPORTS INTERNATIONAUX DE DOUALA ET DE YAOUNDÉ-NSIMALEN

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

13) Recevabilité des offres

Les dossiers administratifs, les offres techniques et financières doivent être placés dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- ✓ Les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires ;
- ✓ Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- ✓ Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- ✓ Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- ✓ Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14) Ouverture des offres

L'ouverture des offres administratives, techniques et financière aura lieu le **08 / 07 / 2026** à **14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

15) Evaluation des offres

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

15.1. Critères éliminatoires

- a) Non production au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absent lors de l'ouverture des plis (excepté le cautionnement de soumission)
- b) Offre financière incomplète (confère RPAO, Enveloppe C) ;
- c) Absence de la caution de soumission (caution produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation, absence récépissé de consignation) à l'ouverture des offres conformément aux dispositions de la lettre-circulaire n°00019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 ;
- d) Un nombre de oui inférieur à **six (06) oui sur huit (08)** pour l'ensemble des critères essentiels ;
- e) L'absence de l'agrément du fabricant CISCO SYSTEMS ;
- f) Non production des fiches techniques du fabricant ou du prestataire agréé présentant les caractéristiques du matériel en couleur dans tous les exemplaires ;
- g) Non-conformité des spécifications techniques des équipements proposés par rapport à celles du Descriptif des Fournitures ;
- h) Absence de la capacité de surface financière d'un montant de trente-huit million cent mille (38 100 000) Francs CFA délivrée par une banque de premier ordre ou non production des bilans certifiés des trois (03) derniers exercices, faisant ressortir une capacité d'autofinancement ou un bénéfice d'un montant de trente-huit millions cent mille (38 100 000) Francs CFA ;
- i) Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- j) Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non-appartenance à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;
- k) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- l) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière
- m) Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- n) Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.

15.2. Critères essentiels

- | | |
|---|------------------|
| 1. Références en prestations similaires | oui/non ; |
| 2. Qualité des équipes d'intervention | oui/non ; |
| 3. Garantie, agréments et fiches techniques | oui/non ; |
| 4. Planning et délai de livraison des équipements | oui/non ; |
| 5. Preuves d'acceptation des conditions du marché | oui/non ; |
| 6. Présentation de l'offre. | oui/non. |

16) Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

17) Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante (60) jours** à compter de la date limite de dépôt. ✓

18) Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Département des Systèmes d'Information de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 22 23 36 02, postes 228/303.

19) Lutte contre la corruption et des mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC aux numéros suivants : (+237) 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ; Numéro vert CONAC : 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

Yaoundé, le... 08... JUIN 2026
LE DIRECTEUR GENERAL,

Ampliations

- MINMAP (pour information) ;
- ARMP (pour information) ;
- Conseil d'Administration (pour information) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- DG.I (pour information) ;
- DG.M (pour archivage) ;
- Service courrier (pour affichage) ;
- Site internet ADC SA (www.adcsa.aero).

